

11
30
34
48
66



La CGT Educ'action Montpellier
syndicats de l'Education Nationale
Aude - Gard - Hérault - Lozère - Pyrénées Orientales

cgteducmontpellier.reference-syndicale.fr
montpellier@cgteduc.fr
06 72 02 59 69



La CGT Educ'action Montpellier
Maison des syndicats Comité régional CGT
474 Allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier

Montpellier le 5 avril 2021

à

Madame Béjean, Rectrice de l'académie de Montpellier

Objet : situation dans les établissements scolaires et les GRETA

Madame la Rectrice,

La semaine dernière le Président de la République a demandé de « systématiser » le télétravail puis a annoncé deux semaines de télétravail dans l'Education Nationale et le décalage des vacances de printemps. Cela répond à une situation sanitaire difficile sur le plan national et est destiné à protéger les personnels et les élèves face notamment à la multiplication des cas dans les écoles au mois de mars. Cela permet aussi d'éviter à tous les personnels d'utiliser les transports en commun pour se rendre au travail et permet donc de limiter au maximum les contacts. Suite à cette allocution, les échanges avec la CGT Educ'action au Ministère de l'Education Nationale ont été très clairs tout comme la circulaire : les personnels n'ont pas obligation de présence dans les établissements. Les AED et les AESH font aussi partie des personnels concernés.

Pourtant un certain nombre de directions semblent interpréter différemment les directives et mettent en danger inutilement les personnels particulièrement les AED et AESH. Encore une fois, ces directions jouent sur la précarité des contrats des personnels AED et AESH pour leur imposer une présence bien

inutile avec des tâches non prioritaires et dont certaines sont réalisables à distance en leur fournissant le matériel nécessaire.

Concernant la formation professionnelle et les GRETA qui ne sont pas eux concernés par la circulaire, nous ne comprenons pas que la demande de « systématiser » le télétravail ne soit pas respectée dans les GRETA, organisme de formation professionnel public.

Nous vous demandons de faire respecter le droit de tous les personnels dans cette deuxième année scolaire très difficile qui a vu une implication exceptionnelle de tous les personnels malgré de nombreuses décisions nationales décidées à la dernière minute et le manque d'anticipation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre profond respect.

Nicolas RIBO

Secrétaire académique CGT Educ'action Montpellier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Ribo', is centered below the typed name and title.